

# Réponse de la liste EELV 07

## à la sollicitation de la Confédération paysanne de l'Ardèche Elections départementales 2021 - Projet agricole

*Votre courrier nous sollicite, nous vous en remercions, les questions agricoles et agroalimentaires sont intimement liées, elles impactent fortement celles de la biodiversité, du climat et des solidarités. Les écologistes, le pôle écologiste plus largement portent une politique environnementaliste et des solidarités fortes, que nous souhaitons mettre en place rapidement.*

*Le département conjugue ses efforts avec toutes les autres collectivités et si les compétences départementales ne sont plus majeures aujourd'hui sur l'agriculture, aucune collectivité ne peut se soustraire à une politique environnementale qui protège l'eau, les terres agricoles nourricières, la sécurité alimentaire, l'aménagement et l'entretien du territoire et des paysages et l'ensemble de ce qui induisent les missions alimentaires et la solidarité.*

**Nous tenterons en réponse à votre courrier très précis et détaillerons notre projet. Les précisions nécessitent des échanges plus approfondis que nous pourrons partager lors de nos rencontres.**

**Notre politique écologiste projette une agriculture plus saine, plus proche et plus juste. Nous défendons une agriculture BIOLEQ**, c'est à dire bio, locale et équitable, qui respecte les écosystèmes et la biodiversité, elle permet la relocalisation de notre alimentation, une juste rémunération et de bonnes conditions de travail pour les paysans ainsi qu'un prix des produits alimentaires de qualité accessible pour tous.

**Nos propositions en matière d'alimentation et d'agriculture sont transversales, en voici quelques éléments :**

### 1- FONCIER – RENOUVELLEMENT DES GENERATIONS

**1.1- Quelle sera votre politique d'aménagement foncier et d'infrastructures départementales ?**  
**1.2- Quels seront vos objectifs et vos actions en faveur de la protection des terres agricoles ?**  
**1.3- Actions pour aider à l'installations de nouveaux paysannes et paysans ? Avez vous notamment des propositions concernant l'accès à un habitat pour ces nouveaux paysannes et paysans ?**

#### . Pour la protection du foncier

Les écologistes ont porté bon nombre d'arrêts aux grands projets inutiles et consommateurs de foncier agricole, ils sont très attachés au respect des plans d'urbanisme. Nous souhaitons mettre un point d'honneur à s'engager sur zéro artificialisation nette, ce challenge difficile doit être gagné.

#### . Installation, transmission

- **Soutenir les projets, les installations et les conversions en fermes paysannes bio-locales et équitables**, Bioleq dans chacun de nos bassins de vie, pour des circuits courts.
- **Avec les communes et les consommateurs, sortons notre agriculture des pesticides et sécurisons notre autonomie alimentaire**, créons des emplois locaux utiles, rémunérés et non dé localisables, préservons le foncier agricole, soutenons les espaces test maraîchage et élevage.
- **La multiplication de petites fermes paysannes en Bioleq doit permettre une diversification des produits**, une déspécialisation qui permet de mieux répondre aux aléas climatiques et aux crises momentanées, sanitaires ou conjoncturelles. La transmission de petites fermes à faible capital et forte plus-value des produits sera facilitée. Les établissements publics fonciers, les associations foncières et si nécessaire les collectivités territoriales pourront agir pour empêcher les abandons de foncier agricole.

#### . Assurer à tous un logement, écologique et confortable, favoriser la mise sur le marché de logements aujourd'hui inoccupés, les aides à la rénovation.

- **Agir sur le neuf** en accompagnant les collectivités qui acquièrent du foncier, en soutenant les habitats partagés et les écohameaux, favoriser l'installation de terrains communaux destinés aux habitat légers écologiques réversibles pour les jeunes et tout particulièrement les jeunes agriculteurs ( yourtes, cabanes, tiny house).
- **Améliorer l'offre de logement** pour accueillir les jeunes. Cibler des modèles de "l'habitat innovant" et les soutenir.

## 2- TRANSITION AGRICOLE

- 2.1- *Quels objectifs, engagements et actions concrètes en faveur de la nécessaire transition agricole liée, notamment, au changement climatique dont les effets sont de plus en plus impactant pour les fermes ardéchoises*
- 2.2- *Quelles mesures de soutien départementales pour soutenir les paysannes et des paysans subissant les calamités agricoles de plus en plus nombreuses*

### . Pour la biodiversité et le climat

- **Soutenir la plantation d'arbres** d'espèces diversifiées et adaptées au changement climatique, l'installation de haies autour des champs.
- **Favoriser les recherches** sur des plantes mieux adaptées aux sécheresses, au gel précoce, aux maladies nouvelles.
- **Favoriser les changements de pratique** : choix des variétés et espèces, la couverture des sols, les assolements, la diversification (exemple dégât du gel sur les monocultures dont la viticulture et/ou l'arboriculture). Nous nous assurerons de la rémunération des services écologiques rendus par les paysans (entretien des paysages, plantation de haies, gestion des friches, etc.

### . La question de l'eau

- **Elle doit s'envisager selon le principe du partage de la ressource en fonction des usages** : domestiques, agricoles et industriels. Les projets des réserves seront étudiés au cas par cas et devront répondre à plusieurs critères d'éco-conditionnalité (BIOLEQ) dont : le partage de la ressource, une utilisation propre, une adaptation des pratiques culturales car l'augmentation de la ressource en eau est un leurre. Tous les scientifiques s'accordent à dire que nous allons vers de profondes modifications de nos ressources en eau, il importe donc de tout faire pour préserver leur accessibilité. Les changements climatiques induisent à l'avenir une concentration des précipitations et une augmentation des périodes de sécheresse, la réponse prioritaire est l'adaptation par l'agroécologie des pratiques culturales et la diminution des cultures gourmandes en eau, plutôt que la réalisation de grandes réserves en eau ayant un impact très fort sur les écosystèmes.
- **Nous mettrons l'accent aussi sur l'entretien des réseaux d'eau potable** afin de limiter les gaspillages...
- **Enfin, nous avons une forte volonté pour inciter à l'abandon rapide de toutes utilisations de pesticides chimiques** provoquant des pollutions des cours d'eau et des nappes phréatiques et présentant des dangers pour la consommation humaine et animale et pour la biodiversité.

## 3- VALORISATION DE LA PRODUCTION LOCALE – MISE EN MARCHE

*Comment comptez-vous valoriser les productions locales à travers les compétences dévolues au Conseil départemental et notamment via la gestion des cantines des établissements sous votre responsabilité (Collèges, Ehpad, ...) ?*

### . Agroalimentaire

- **Soutenir la création ou le développement d'entreprises de transformation des productions agricoles et forestières**, légumeries par exemple pour l'approvisionnement des cantines, conditionnement et conservation, stockage et distribution, groupement d'achats, alliances locales et médiation avec les distributeurs locaux.
- **Assurer sur chaque bassin de vie la mise en place d'un plan alimentaire territorial**, construire des filières locales amont et aval de l'agriculture et de la forêt, pour des emplois locaux en lien avec l'économie sociale et solidaire.

## 4- Pluralisme agricole et représentativité

*Quels engagements prenez vous concernant la reconnaissance du pluralisme agricole en Ardèche en terme de fonctionnement et de concertation ?*

Cela nous interpelle fortement en matière d'équité. Le département a par le passé toujours collaboré aux travaux des chambres d'agriculture, cela ne doit en aucun cas être considéré comme une caution. Les choix des représentants agricoles élus par la profession ne sauraient supplanter les intérêts de nos concitoyens. Un travail entre le département et les organisations agricoles doit permettre de s'engager de manière beaucoup plus efficace et d'opérer l'indispensable transition agricole.